



À MAYOTTE APPLIQUER LE DROIT ET BATIR LA SOLIDARITE

A Mayotte, l'opération policière de grande envergure pour lutter contre la délinquance, expulser massivement des immigrés clandestins, détruire des bidonvilles, baptisée « Wuambushu » a commencé.

Cette action de l'état aura un retentissement inévitable sur le respect des droits humains et notamment sur l'accès à la santé des personnes vulnérables, quelle que soit la nationalité des personnes, Française, comorienne ou demandeurs d'asile et réfugiés venus du continent africain voisin. Nous craignons que cette action de l'Etat ne s'accompagne d'une montée des violences contre les personnes et contre les policiers mobilisés en grand nombre. Cette perspective exacerbe déjà les passions. Il ne faudrait, en réalité, qu'une étincelle pour embraser ce territoire parmi les plus pauvres de France et dont le devenir est indissociable de son environnement régional.

C'est dans ce contexte qu'un maillon essentiel dans la chaîne de la protection de l'enfant est remis en cause en ses fondements. Nous apprenons, en effet, avec stupéfaction que les élu.e.s du Conseil Départemental de Mayotte ont pris la décision, le jeudi 13 avril, de refuser l'accès de ses centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) aux migrants clandestins étrangers sans droit au séjour..

Or la PMI assume un rôle majeur. Elle est la seule compétence du champ sanitaire décentralisée, véritablement capable de prendre en compte les déterminants de santé. Service départemental, la PMI relève de l'action sociale obligatoire des Conseils Départementaux. Elle peut repérer des situations humaines complexes, au tout début de la grossesse, mettre en place un suivi, proposer une prise en charge pluridisciplinaire de prévention, de suivi sanitaire de la mère et de l'enfant de moins de 6 ans, sans distinction de nationalité pour des personnes affiliées ou non à un régime de sécurité sociale.

Elle est l'interface des acteurs de la petite enfance et exerce une mission de planification familiale visant à développer l'éducation affective et sexuelle, la maîtrise de la fécondité, la prévention des maladies sexuellement transmissibles. Son mandat est crucial dans « l'île aux parfums », avec une maternité qui doit faire face à un flux ininterrompu de femmes venant accoucher, et qui affronte jusqu'à 50 accouchements par jour.

Comme le soulignait Adrien TAQUET, les PMI sont nées de l'idée que *"du bien-être de l'enfant et de ses parents découlent une société apaisée, une société pacifiée, une société qui intègre chacun et qui enrayer les inégalités de destin"*.

Nous avons pleinement conscience du sentiment d'insécurité que vivent au quotidien les Mahorais.es, de leur pauvreté, du manque d'hôpitaux, d'écoles, d'eau potable, des ressources financières insuffisantes pour un territoire engagé dans la consolidation de la départementalisation.

L'accès aux droits des personnes, notamment l'accès au séjour et l'accès à la santé, constitue pour la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) un levier majeur de lutte contre la pauvreté.



Fédération des acteurs de la solidarité

OCÉAN INDIEN

Nous tenons à alerter sur les risques que cette opération fait peser sur des individus, des familles, des enfants. L'opération " Wuambushu" est à contre-courant du Pacte des solidarités.

Un accès effectif aux différents services publics, au droit au logement ou à l'hébergement inconditionnel est une nécessité absolue et doit être garanti pour tous.

La FAS Océan Indien est engagée auprès des personnes en situation de précarité et elle est convaincue que la lutte contre la pauvreté dès la petite enfance est un des principaux leviers de lutte contre la reproduction des inégalités.

Il est primordial dans un état de droit, que l'Etat fasse appliquer la loi, rien que la loi et toute la loi. Sans discrimination. Mais il faudra aller plus loin.

La FAS Océan Indien tient à exprimer sa solidarité à la population Mahoraise et à toutes les personnes vivant sur ce territoire. Nous sortons d'une période de profonde connexion spirituelle. Aussi, ne laissons pas s'évaporer cette force qui nous exhorte à considérer chaque être dans son humanité profonde.

Avec l'aide de l'Etat il nous faut être rassemblé pour bâtir une société plus solidaire, développer la capacité d'agir des personnes et renforcer le lien social.

La Fédération des acteurs de la solidarité propose d'y contribuer, d'y participer, par son engagement, en s'associant à toutes les forces vives de Mayotte, de La Réunion, des Outre Mers, et de toute La France.

Le Président de la FAS OI